

CONSEIL MUNICIPAL

JEUDI 17 AVRIL 2025

PROCÈS-VERBAL

Présents : PICARD Jean-Luc, RENOUD Bruno, MERLIN Béatrice, BURTIN Christian, DUBOIS Nathalie, MICHON Yves FAVIER Jean-Louis, PEULET Sylvie, THÊTE Patrice, ANDRÉ Nicolas, FLOUR Sylvie, HEUZÉ Guillaume, PUVILLAND Marie-Laure, HAMEL Philippe, JAILLET Aurélie, BOUILLOUX Didier, TISSOT Stéphanie

Excusés : HENRI Nadine, DAUJAT Samuel

Secrétaire de séance : Patrice THÊTE

- Le compte-rendu de la précédente réunion de conseil municipal est approuvé.
- Panneaux photovoltaïques.
Le projet est finalisé. La commune dispose de deux centrales :
 - Une centrale propre pour l'autoconsommation de l'école et du stade. Le surplus viendra en déduction de la consommation des bâtiments communaux identifiés (caserne des pompiers, nouvelle mairie, salle de musique, salle polyvalente, salle multimédia, espace multisport, garderie),
 - Une centrale de la SEM LEA qui revendra aux bâtiments de la commune une partie de l'électricité produite pour couvrir les éventuels besoins.La commune décide d'adhérer à l'ADACCA (Association pour le Développement d'Autoconsommation Collective dans l'Ain) pour un coût de 200€ permettant l'achat à un tarif fixe de l'électricité produite par ces panneaux.

- Relamping de l'éclairage public par le SIEA.
Un état des lieux de tous les points lumineux a été présenté.
Le conseil décide de tout relamper en LED. Suite à cet accord, une étude complémentaire va être effectuée afin de finaliser le dossier.

L'extinction de l'éclairage public a permis à la commune de passer depuis 2018 d'une consommation de 93504 kw/h à 52494 kw/h.

- Aménagement de la place du Carouge.

Les devis des entreprises de démolition sont en cours d'analyse avec possibilité de concassage pour récupération des gravats.

Le conseil autorise le maire à procéder au choix de l'entreprise.

Les travaux de démolition de l'espace culture et loisirs devraient démarrer en septembre pour une durée d'un mois.

➤ Demande de subvention du club de basket

Les dirigeants du club ayant précisé leur demande par un budget prévisionnel laissant apparaître un besoin de 2446€ pour financer un entraîneur, le conseil a décidé par 10 voix pour, 7 voix contre et un blanc d'accorder une subvention exceptionnelle de 2500€.

- Des décisions modificatives suite à la notification des dotations sont approuvées par le conseil.

- STORENGY.

Le conseil municipal rend un avis favorable sur la demande d'autorisation environnementale relative à la mise en exploitation des cavités EZ21 et EZ22 sur la commune de Marboz.

- Compte-rendu des commissions

- Voirie

- Les six pièges à frelons asiatiques installés ont permis d'en capturer et sont efficaces.

- Des chenilles processionnaires ont été identifiées au clos de la salle multimédia. Des seaux pour récupérer les papillons ont été achetés.

- La pelouse du pumtrack a été semée et les arbustes ont été plantés.

- Le potelet de la rue du stade sera remplacé mi-juin.

- Affaires scolaires, communication

- Un compte-rendu de la réunion avec les professions médicales a été présenté. Les réclamations seront transmises à la SEMCODA en charge du bâtiment.

- Cérémonie du 8 mai. Le défilé est prévu à 10h30.

- Dans le cadre du 80ème anniversaire de la fin de la guerre, les élèves vont chanter la Marseillaise et le Chant des Partisans accompagnés de la Lyre Bressane.

- Aménagement

- Passage à la fibre des installations communales

- Le conseil a décidé de raccorder tous les sites à la fibre optique.

- Choix de l'entreprise pour la rénovation de l'équipement audio-visuel de la salle multimédia.

- Le conseil retient l'entreprise ELLIPSE pour un montant de 8 107,48 €

- Les salles de la paroisse ont été vidées. Les travaux sont prévus courant mai. Une rampe pour ERP est à l'étude.

- La rénovation du carrelage de la terrasse et de la salle de rangement de la salle multimédia est à l'étude.

- Affaires sociales, petite enfance

- Le CCAS a voté son budget le 29 mars. Le budget du CCAS est alimenté par les concessions du cimetière et les dons.

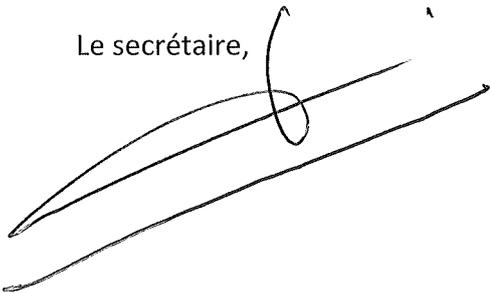
- Patrimoine

- Un aménagement de jeux pour enfants autour du pumptrack est en cours de réflexion.
- Logements.
Le logement T6 au-dessus de la boulangerie sera disponible au 30.06.2025.
Le logement du Rez de chaussée du Chenevier libéré par son locataire nécessite des travaux avant remise en location.
- Espace multisport.
Les conventions et le règlement intérieur sont en cours de révision.

- Questions diverses

- Recours modification PLU. Des précisions ont été demandées par l'avocat pour répondre au mémoire de la partie adverse.
- La cessation de fonction du chef de corps Eric LUZY interviendra au 1^{er} janvier 2026.
- Hameau Monsénior. Les 3 accompagnants ont été recrutés. La réfection de la voirie est à prévoir avec GBA.
- L'adjudant chef RIBEIRO et le maire ont procédé à la remise des permis internet aux enfants de CM 1 et CM 2 (sensibilisation aux dangers d'internet).

Le secrétaire,



Le maire,

